

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITÉ SAAD DAHLAB DE BLIDA 01



INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

MÉMOIRE DE PFE

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

**NEROS (THÉÂTRE)**  
**LA VILLE DE CHERCHELL**

Présentée par : TAANE Ahlam

Encadrée par : Mme FOUFA Amina

Mr FOUFA Burhan Eddine

Mr AIT HAMOUDA

Année universitaire : 2016/2017

# Sommaire

## Partie I

|   |    |
|---|----|
| 1. Introduction.....                                    | 01 |
| 2. Problématique générale.....                          | 01 |
| 3. Problématique des centre historique en Algérie ..... | 01 |
| 4. Choix de site.....                                   | 02 |
| 5. Problématique spécifique.....                        | 03 |

## Partie II

|   |    |
|---|----|
| 1. Proposition urbaine.....             | 06 |
| a. Etat de fait.....                    | 06 |
| b. Proposition de PDAU .....            | 07 |
| a. Les principes d'aménagement.....     | 07 |
| b. Programme.....                       | 08 |
| c. Le plan de la structure urbaine..... | 08 |
| 2. Présentation de l'aire d'étude.....  | 09 |
| a. Situation de projet .....            | 11 |
| b. Environnement et topographie.....    | 11 |
| c. Accessibilité.....                   | 12 |
| d. Choix de thème.....                  | 13 |
| e. Le programme.....                    | 14 |
| f. Les matériaux .....                  | 14 |
| g. Concepts .....                       | 16 |
| h. Implantation .....                   | 19 |
| a. La façade.....                       | 19 |
| b. L'ensemble.....                      | 22 |
| c. Les accès.....                       | 22 |

## Partie III

|                           |    |
|---------------------------|----|
| 1. Dossier graphique..... | 24 |
|---------------------------|----|

## Partie IV

|                     |    |
|---------------------|----|
| 1. Conclusion ..... | 36 |
|---------------------|----|

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

السلام عليكم ورحمة الله وبركاته

## 1. Introduction

Dans notre option **patrimoine et architecture**, nous nous intéressons aux rapports « **patrimoine-modernité** ». Dans ce sens, notre objectif est d'arriver à identifier les indicateurs qui ont marqué la production architecturale dans les zones historique à travers leur établissement et leur production du paysage bâti. Ainsi que la compréhension de cette architecture; et également à l'identification et à l'explication des problèmes que vivent aujourd'hui les villes historique en général. Ces indicateurs, qui sont aujourd'hui probablement peu connus. Nos intentions à travers cela sont:

- **Une meilleure adaptation aux particularités du milieu historique, dans notre manière de produire le bâti.**
- **Réfléchir dans une démarche de développement durable, ceci pour une meilleure protection et une mise en valeur du patrimoine bâti.**

Alors, notre objectif est de redonner à ces villes historiques leur image architecturale et urbanistique ancienne ainsi que la vie agréable dont elles jouissaient autrefois.

## 2. Problématique générale :

*« Les centres historiques perdent leurs homogénéités à cause des démolitions, et des travaux d'extension des villes, ou la plupart des constructions nouvelles sont dépourvues de caractère et pourraient être érigées n'importe où »<sup>1</sup>*

La sauvegarde des centres historiques a connu plusieurs doctrines qui peuvent être énoncées comme suit:

➤ La première fut celle de (Giovanni 1913) qui cherchait à concilier entre la valeur d'usage et la valeur muséale, par la préservation du cadre bâti, et l'intégration de la ville dans le développement urbain et l'aménagement du territoire.

➤ La loi Malraux votée en France en 1962 visait la Conservation muséale de la ville historique, en la figeant dans son ancienne image.

➤ U.N.E.S.C.O a adopté dans ses multiples conférences des recommandations pour la protection du patrimoine culturel et naturel.

➤ En 1976 la conférence de « Nairobi » a introduit le concept de la Conservation vivante des ensembles anciens, afin de lutter contre la banalisation des sociétés et leurs environnements.

- La Charte de « Washington » en 1987, établie spécifiquement pour la sauvegarde de villes historiques, est venue apporter une contribution à ces dernières qui perdaient leurs caractères culturels, sociaux et économiques. Elle a spécifié les principes d'interventions dans de telles villes, et la Valorisation des éléments architecturaux ayant une signification dans la mémoire collective des habitants.

---

<sup>1</sup>C.NORBEG SCHLUZ, construire dans un environnement ancien : un problème de lie

### 3. Problématique des centres historiques en Algérie :

Les tissus urbains traditionnels en Algérie risquent de perdre ce qui leur reste à cause des altérations que connaissent ces villes historiques. Les premières altérations remontent à l'époque coloniale, ou plusieurs villes sous la domination turque ont pratiquement été transformées aux profits des alignements et du nouveau système urbain.

Les exemples qui illustrent mieux cette logique d'occupation et d'appropriation du tissu existant sont « Oran et Annaba qui ont pratiquement vu disparaître leur quartier précoloniaux, et Blida ou la ville coloniale s'est carrément superposée sur la ville turque ». Après l'indépendance, le patrimoine urbain n'a pas suscité l'intérêt Algérien, les Médinas et ksour, étaient perçus comme des enveloppes de misère qu'il fallait anéantir au profit du progrès. Actuellement, les principales causes de la dégradation du tissu sont soit leurs abandon ou leurs sur- utilisation

La préservation patrimoniale est apparue en Algérie pendant l'époque coloniale. Visant au début les vestiges antiques. Avec l'apparition du projet de classement du patrimoine 1959, le champ de préservation s'est élargi pour atteindre quelques palais et édifices précoloniaux. Après l'indépendance, le patrimoine urbain n'était pas une des priorités nationale. Ce n'est qu'après 1970 que la problématique de la sauvegarde du patrimoine a suscité l'intérêt du pays.

L'Algérie a connu une avancée considérable dans la prise de conscience des valeurs du patrimoine urbain. Mais comme expériences de préservation fiables, elle montre toujours un échec et une incapacité de dépasser le stade des études et débats. La ville de Ténès illustre parfaitement ce constat d'échec, et malgré toutes les études cumulées, le processus de déclin continu toujours.<sup>2</sup>

### 4. Choix du site

Cherchell est un bon exemple de ce que nous appelons: ville au noyau historique. La ville de Cherchell dispose des valeurs historiques, culturelles et architecturales qui sont délaissées. (voir la carte suivante)

D'autres part, l'exigence de la périphérie moderne constituant une rupture morphologique et typologique. Ces dernières années, la ville de Cherchell a connu une urbanisation accrue et une application exagérée des plans de zoning

Le vieux Cherchell présente une ville ancienne (médiévale) qui n'a connu aucun changement constructif à travers le temps, on se trouve alors confronté aux diverses situations suivantes

\* Faut-il accentuer la séparation entre l'ancien et le nouveau, ou faut-il les réconcilier? Et de quelles manières ?

\*comment exploiter les richesses de ce site dans l'élaboration du projet?

Cherchell est un cas assez original qui nous pousse à l'étudier et la prendre comme objet d'expérimentation ou un champ d'application de notre approche.

---

<sup>2</sup>Mémoire de Projet de Fin d'EtudesOption : protection des Centres Historique (PCH)Etudiants :Adouane Mohamed Nasereddine.Bennour Abdelkader.Mohammedi Younes.Encadré par : Mr KACI Mebarek.Juin 2014



## 5. Les problématiques spécifiques :

Après l'analyse urbaine de la ville de Cherchell qu'on élaborée on est parvenu aux problématiques suivants :

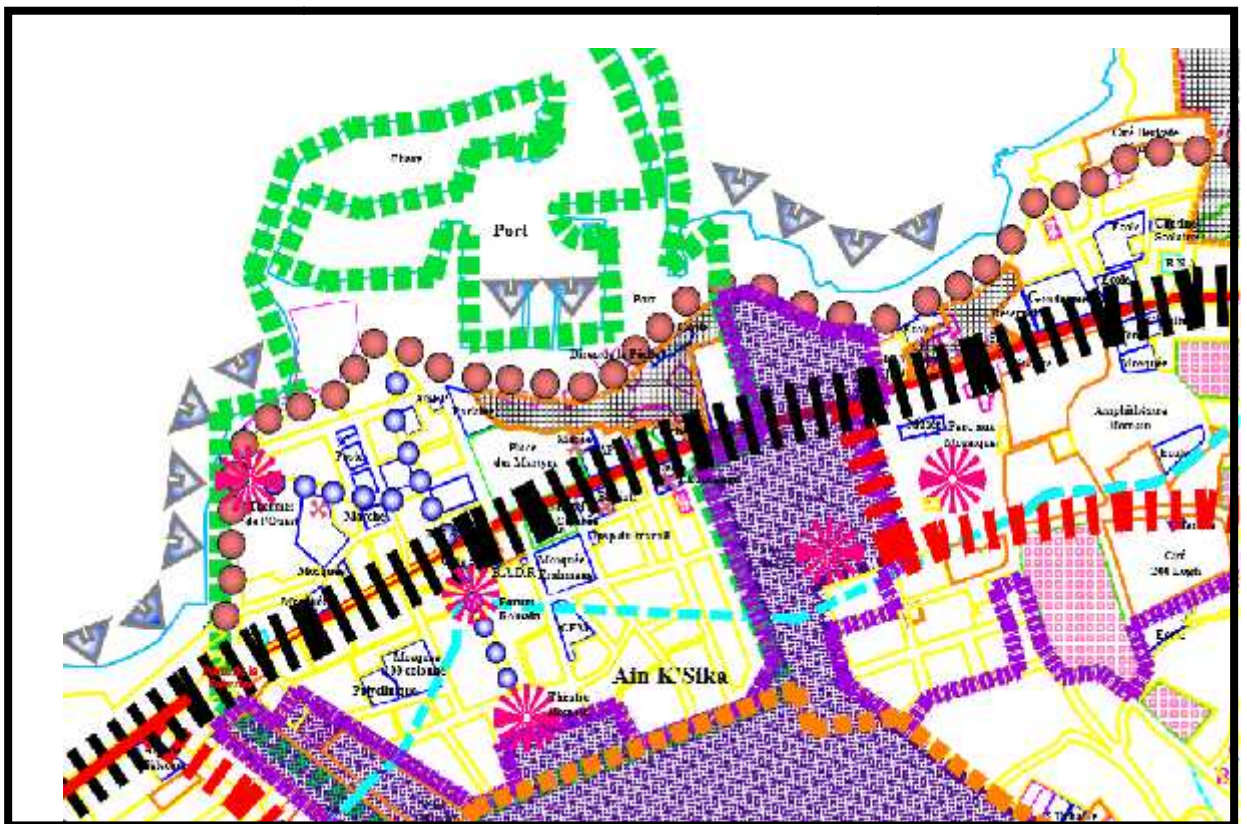
- Parcours à très fort degré de permanence (romain) non valorisé
- l'altération des portes romaines et ottomanes
- La dégradation du bâti historique
- Désordre du lieu du marché
- Dégradation et isolement des vestiges archéologiques
- Parcours longitudinal à grand flux non valorisé
- Rupture de l'alignement due à l'altération du tissu
- Rupture de conformation entre la ville et le port
- Marginalité du boulevard de la mer
- Rupture au niveau de la structure spatiale entre le tissu sud médiéval et le tissu nord colonial
- La perte de fonction du port
- Manque d'équipements de loisir et de détente
- Manque d'équipements d'accueil et d'hébergement
- Manque d'équipements d'échange et d'animation au niveau du port et du tissu d'Ain Ksiba
- la dégradation de certains édifices majeurs comme : le siège de douane, et l'ancienne banque.

## 1. Proposition urbaine

### a. L'état de fait :

D'après l'analyse de la ville de Cherchell, on constate que :

- ✓ L'état de dégradation avancé au niveau des tissus anciens ; Ain Ksiba
- ✓ La construction en béton armé au cœur des anciens tissus.
- ✓ L'absence de l'aménagement des places publiques
- ✓ Le stationnement des véhicules aux bords de la RN11
- ✓ L'absence des visites touristiques (les vestiges)
- ✓ L'état de dégradation au niveau de port



*La carte d'état de fait de Cherchell  
Source : PDAU de Cherchell 2014, la DUCH de Tipaza*

### b. Le PDAU

#### 1. Les lignes directrices de l'aménagement sont basées sur cinq éléments clés:

- ✓ Promouvoir le tourisme de qualité
- ✓ Valorisation du patrimoine culturel et legs historiques
- ✓ Valorisation des espaces publics
- ✓ Création d'une trame verte
- ✓ Ouverture de la ville vers la mer



- ✓ Création de zones d'extension et de développement de la zone

## 2. Programme :

- **Équipement d'hébergement**

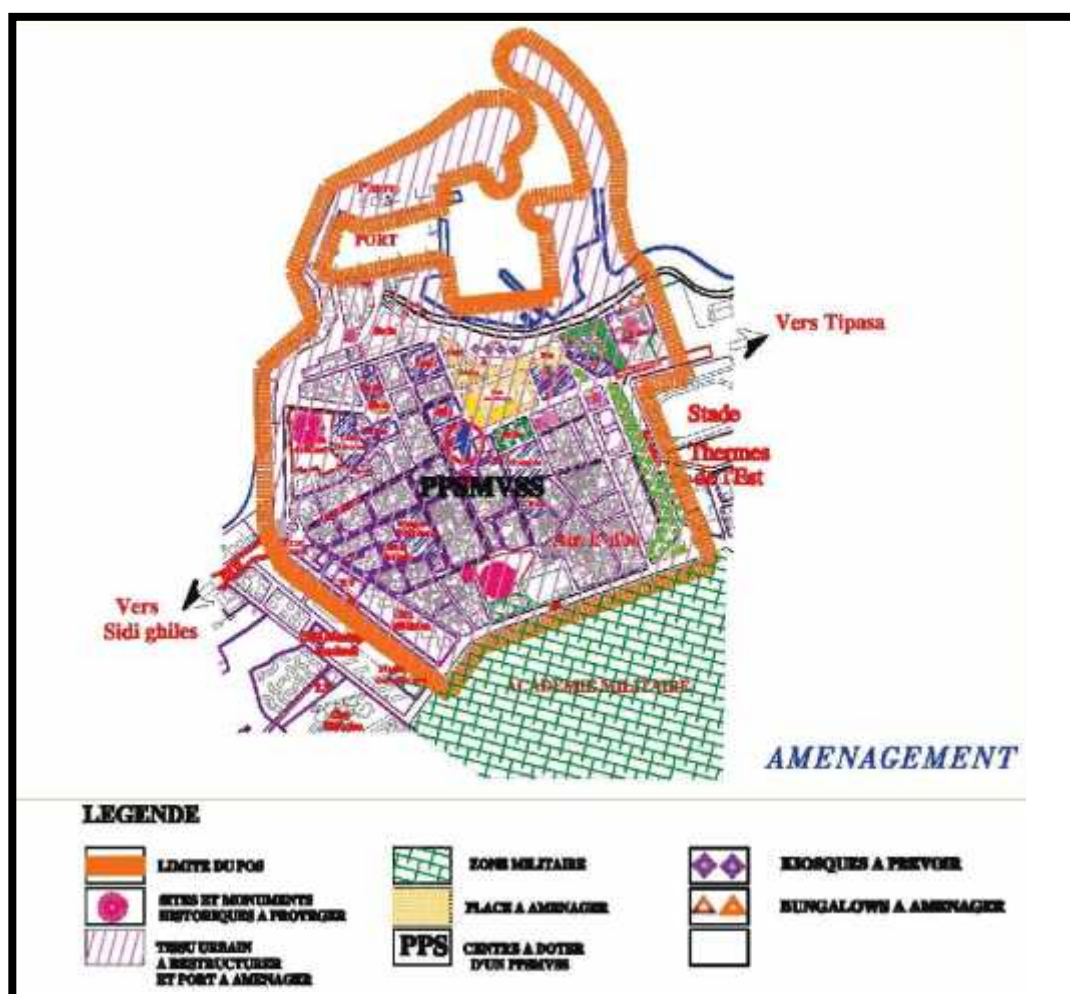
Hébergement, Restaurant –pêcherie, Piscine, Discothèque, Consommation légère, loisirs, Café Terrasse

- **Équipement touristique lié au port de plaisance**

Activité annexée au port de plaisance, Administration de gestion, Service de protection et de surveillance, Hébergement, Aquarium, Restaurant- pêcheurie etc.

- **Équipement intégré avec le caravansérail.**

Ecole de musique, Vente d'œuvres artisanales, Café maure traditionnel, Commerce spécialisé occasionnel, Agence d'information, d'orientation et de prise en charge des touristes (agence de tourisme), Ouverture de la ville vers la mer à travers ; (Aménagement du boulevard front de mer, Restructuration et dynamisation de la façade maritime, Réaménagement du port de plaisance et de pêche)



Carte de Cherchell  
Source : extrait de PDAU Cherchell 2009

## **c. Le plan de la structure urbaine proposé :**

A travers la lecture effectuée sur la ville de Cherchell selon les différentes échelles, allant d'abord de l'échelle de territoire jusqu'à celle de l'unité bâti, passent par la lecture de l'agrégat affectation de différents parcours et la lecture de l'organisme urbain cela nous a permis de tirer une synthèse générale dont la plus importante est la compréhension du phénomène de stratification de la ville de Cherchell.

On va proposer des thématiques à travers lesquelles on essaye de régler les problèmes posés dans cette ville. L'ensemble de ces thématiques sont issues d'une thématique globale qui est la mise en valeur du patrimoine architecturales et urbaine de la ville à travers la valorisation de la vocation de la ville : historique, culturelle et touristique, ainsi que son intégration dans la dynamique urbaine.

### **Thématiques :**

- ✓ Revalorisation du parcours structurant longitudinal reliant Alger à Ténès
- ✓ Alignements à restituer le long des parcours transversaux donnant à la mer
- ✓ Articulation de la ville et son port
- ✓ Restructuration du boulevard de la mer
- ✓ Renforcement des lieux de centralité
- ✓ Réhabilitation et Mise en valeur de « la porte de Palestine »
- ✓ Mise en valeur des tissus anciens et introduction d'activités de pertinence
- ✓ Aménagement et animation du front de mer et démolition des bidonvilles
- ✓ Réhabilitation de la façade urbaine
- ✓ Mise en valeur des vestiges romains ainsi le traitement de leurs alentours
- ✓ Requalification du lieu de marché
- ✓ Proposition d'un parcours touristiques
- ✓ Mise en œuvre du plan de protection et de valorisation des sites archéologiques(PPMVSA).
- ✓ Prise en charge du secteur sauvegardé composé par le centre historique et le port : lancer le PPMVSS
- ✓ La reconversion du caravansérail/ l'hôtel des finances/ L'APC
- ✓ La réhabilitation des poches vide au niveau d'Ain Ksiba.
- ✓ La requalification des façades qui donnent sur la RN 11.
- ✓ La requalification des façades à style arabo musulman (ottoman et andalous)



## 2. Présentation de l'aire d'étude :

### a. Situation

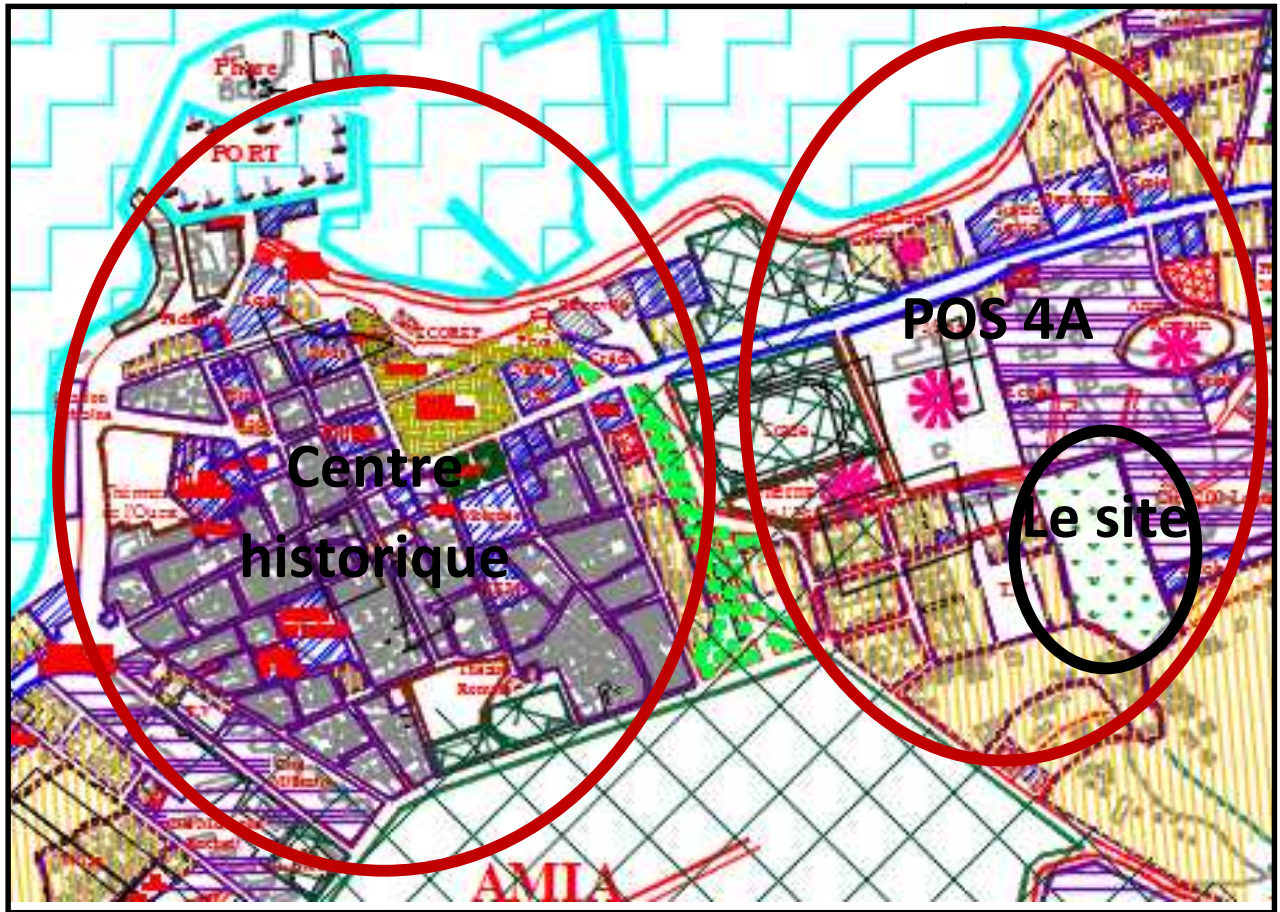


Figure : La carte de noyau historique de la ville de Cherchell  
Source : extrait du PDAU 2014 de la ville de Cherchell

Le terrain sur lequel est projeté mon projet se trouve à l'extension est du centre historique de Cherchell ; POS 4A: banlieue est du chef-lieu

Nature du POS: restructuration

Superficie: 40H

Orientation d'aménagement:

- ✓ la mise en valeur des vestiges
- ✓ le maintien du caractère polyfonctionnel
- ✓ la restructuration des tissus existants
- ✓ l'interdiction des constructions illicites

Le programme:

- ✓ équipement de base et restructuration<sup>3</sup>

### b. Environnement et topographie

Le terrain est plat (légèrement en pente), plein des végétations naturelles.

<sup>3</sup>La révision du PDAU de Cherchell



*Une vue panoramique du site (coté est)*  
*Source : Source : prise par l'auteur 2017*



*Une vue panoramique du site (coté nord)*  
*Source : Source : prise par l'auteur 2017*

Le site est entouré par des logements collectifs (des volumes simples et groupés d'une façon de créer des cités résidentielles)



*Une vue panoramique du site (côté ouest)*  
*Source : Source : prise par l'auteur 2017*



*les habitats collectives à côté du site*  
*Source : Source : prise par l'auteur 2017*

Le théâtre romain et les vestiges aussi donnent une valeur historique au site.



*Les vestiges romains à côté du site*  
*Source : prise par l'auteur 2017*



*l'amphithéâtre à côté du site*  
*Source : prise par l'auteur 2017*

On peut avoir une très bonne vue vers la mer et une autre vers la montagne; c'est à nous de donner un environnement extraordinaire pour notre projet.

## c. Accessibilité

Le site est accessible de quatre cotés par des voies tertiaires bien qu'on remarque qu'il y a trois voies secondaires qui le relient avec la RN 11.



La carte de la situation de projet

Source : extrait de la carte d'état-major de la ville de Cherchell, URBAB 2017



Figure : voie secondaire  
Source : Auteur



Figure : voie secondaire  
Source : Auteur



Figure : voie secondaire  
Source : Auteur

## d. Choix de thème

L'existence des théâtres et des salles de spectacles reviennent à un long processus d'évolution dans le temps, pour devenir ce qu'ils sont aujourd'hui. L'homme a dû passer par choix de thème L'expérimentation dans ses conceptions de l'espace et ainsi corriger au fur et à mesure les erreurs et les inconvénients de chaque expérience sur le plan du fonctionnement, technique constructive, spécificité technique de l'espace. Ce processus a permis d'inciter l'homme à faire évoluer, développer ses bâtiments pour mieux les maîtriser et les gérer dans le futur. Notre objectif aujourd'hui est semblable à ce processus, car nous allons élaborer la programmation d'un théâtre : le définir en matière d'espaces et de fonctions afin de le projeter réellement à travers un projet d'architecture dans la zone d'étude.

## e. Programme du théâtre

Le programme suivant est celui d'un équipement de spectacle, il est composé de :

|                         |  |
|-------------------------|--|
| ACCUEIL                 | -GUICHET<br>-HALL D EXPOSITION<br>-FOYER<br>-PENDERIE<br>-SANITAIRES   |
| BUREAUX ADMINISTRATIFS  | -BUREAU DU DIRECTEUR<br>-BUREAU DE LA PROGRAMMATION<br>-BUREAU DE L HYGIENE ET LA MAINTENANCE<br>-BUREAU DE L ECONOMIE   |
| SALLE DE PROJECTION     | -LA SALLE DU PUBLIC<br>-LA SCENE<br>-L ARRIERE SCENE<br>-CABINE DE PROJECTION ET DE REGIE<br>-LOGES POUR ARTISTES<br>-SALLE DE REPETITION<br>-LOCAUX TECHNIQUES<br>-ATELIER DE DÉCOR |
| ESPACES COMPLEMENTAIRES | -PARKING<br>-MAGASINS-PIZZERIA-SALON DE THE  |

On a choisi ce thème en référence à la culture romaine, on va mettre en évidence le programme d'un théâtre romain qui est composé de :

- l'orchestra,
- L'ensemble des gradins forment le koïlon (ou theatron)
- La skènè (le mot français, la scène, est issue de ce mot la mais ne représente pas la même chose),
- Le proskenion est le lieu où jouent les acteurs,

## Mémoire PFE

- Les deux parodos, deux couloirs latéraux par lesquels on accède à la skènè.

Voici deux schémas qui illustrent nos propos et qui vont nous aider à mieux concevoir notre projet :

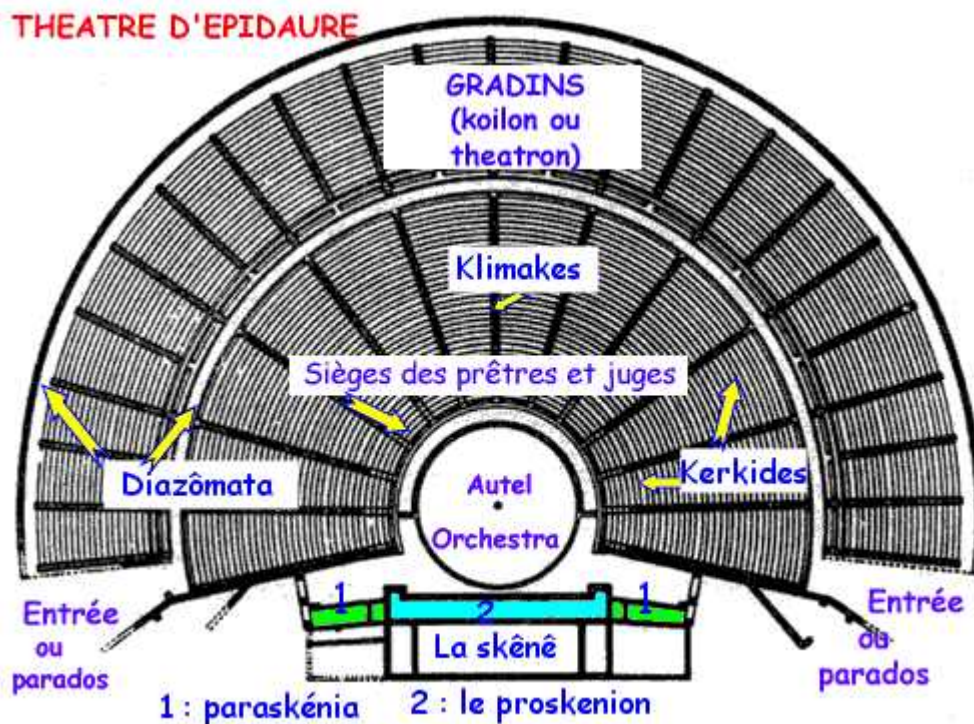


Figure : un élément en bois que compose une toiture  
Source : [www.googleimage.com](http://www.googleimage.com)

La répétition est la séance de travail au cours de laquelle les équipes artistiques et techniques vont s'exercer inlassablement jusqu'à mettre au point, élément par élément, toutes les différentes composantes du spectacle. Les répétitions ont souvent lieu dans un lieu adapté à ce travail particulier : une salle de répétition.

Alors selon cette architecture, on a programmé notre projet, qui repose sur une surface de 7186m<sup>2</sup>, ainsi :

|                      |   |  |
|----------------------|---|--|
| La grande salle      | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La scène</li> <li>✓ Les gradins</li> <li>✓ Les sorties de secours</li> <li>✓ L'arrière scène</li> </ul>  | 230m <sup>2</sup><br>826m <sup>2</sup><br>65m <sup>2</sup> x2<br>138m <sup>2</sup>   |
| Le bloc des artistes | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les loges</li> <li>✓ Les dépôts des costumes</li> <li>✓ Les douches</li> <li>✓ Les sanitaires</li> <li>✓ Les dépôts</li> <li>✓ Un patio (un puits de lumière et de ventilation)</li> </ul> | 26m <sup>2</sup> x6<br>22m <sup>2</sup> x2<br>38m <sup>2</sup> x2<br>17.5m <sup>2</sup> x2<br>35.7m <sup>2</sup><br>36m <sup>2</sup> |
| L'administration     | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un hall de réception</li> <li>✓ Le bureau de directeur</li> <li>✓ Le bureau de secrétariats</li> <li>✓ Le bureau de comptable</li> </ul>   | 29.8m <sup>2</sup> x2<br>31.5m <sup>2</sup><br>25.4m <sup>2</sup><br>15.5m <sup>2</sup>  |



## Mémoire PFE

|                                       |   |   |
|---------------------------------------|---|---|
|                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'archive</li> <li>✓ La salle de réunion</li> <li>✓ Bureau de programmation générale</li> <li>✓ Bureau de secrétariat général</li> <li>✓ Gestion générale</li> <li>✓ Infirmierie</li> <li>✓ Bureau d'inscription</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>11.5m<sup>2</sup></li> <li>48.6m<sup>2</sup></li> <li>32m<sup>2</sup></li> <li>25m<sup>2</sup></li> <li>22.5m<sup>2</sup></li> <li>22m<sup>2</sup></li> <li>47m<sup>2</sup></li> </ul>                             |
| Les ateliers d'art                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Atelier de montage</li> <li>✓ Atelier de photographie</li> <li>✓ Atelier design d'affichage</li> <li>✓ Atelier de lumière</li> <li>✓ Atelier de l'acoustique</li> <li>✓ Atelier des cours</li> <li>✓ Salle des conférences</li> <li>✓ Stockage des matières</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>119m<sup>2</sup></li> <li>120m<sup>2</sup></li> <li>139m<sup>2</sup></li> <li>107m<sup>2</sup></li> <li>117m<sup>2</sup></li> <li>110m<sup>2</sup></li> <li>172m<sup>2</sup></li> <li>59.7m<sup>2</sup></li> </ul> |
| Les salles de répétition              | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Poésie</li> <li>✓ Scénario</li> <li>✓ Danse</li> <li>✓ Acte</li> <li>✓ Salle de répétition temporaire</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>61.5m<sup>2</sup></li> <li>120m<sup>2</sup></li> <li>120m<sup>2</sup></li> <li>172m<sup>2</sup></li> <li>61m<sup>2</sup></li> </ul>  |
| Les locaux de services                | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sanitaires</li> </ul>  | 30m <sup>2</sup> x4   |
| Les espaces d'attente et de rencontre | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Hall d'attente, accueil, réception</li> <li>✓ Hall de rencontre</li> <li>✓ Hall d'exposition</li> <li>✓ Foyer</li> <li>✓ Salles d'attente</li> <li>✓ Coins de lecture</li> <li>✓ Terrasse</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>1170m<sup>2</sup></li> <li>207m<sup>2</sup></li> <li>600m<sup>2</sup></li> <li>227m<sup>2</sup></li> <li>102m<sup>2</sup> x4</li> <li>74m<sup>2</sup> x4</li> <li>102m<sup>2</sup> x2</li> </ul>                   |
| Les locaux techniques                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Groupe électrique</li> <li>✓ Climatisation</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>37m<sup>2</sup></li> <li>37m<sup>2</sup></li> </ul>  |

### f. Les matériaux

Le pisé : terre crue comprimée dans des coffrages (banches) ; on l'utilise par ce que :

- matériau écologique, ressource renouvelable locale
- très bonne inertie thermique
- idéale pour les projets d'auto-construction et les petits budgets
- requiert très peu d'énergie grise
- régule l'humidité
- rôle de thermostat (garde la fraîcheur l'été et emmagasine la chaleur l'hiver)
- bon isolant phonique
- offre une grande liberté architecturale
- durabilité
- nécessite peu d'entretien



Figure : le pisé

Source : LABO PISÉ atelier pratique créatif  
Centre des Monuments Nationaux- Château d'Aulteribe.  
Anne Lemarquis –Architecte DSA Terre. 05/06/07 mai 2016



Figure : un mur en pisé

Source : [www.google.com](http://www.google.com)

## ✓ le bois

Le bois se compose de cellules tubulaires alignées à la verticale ou de fibres celluloseuses généralement alignées dans le sens de la longueur de l'arbre. Le bois oppose une grande résistance dans le sens de la longueur, puisque le tronc soutient la cime de l'arbre. Il offre :

- Joints de transport possibles
- Structure unique pour façade et toiture
- Idéal pour les grandes portées



Figure : toiture en bois

Source : [www.googleimage.com](http://www.googleimage.com)

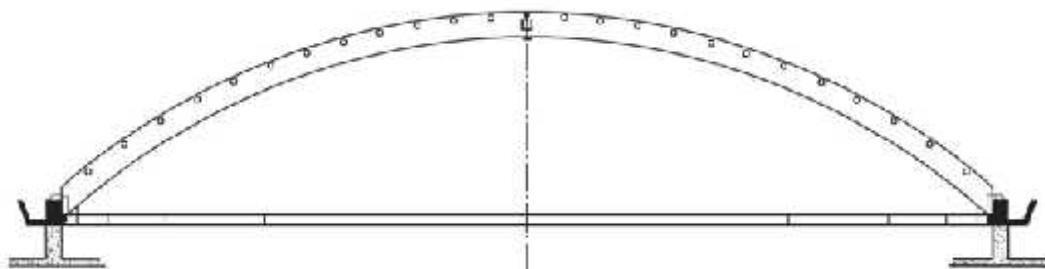


Figure : un élément en bois que compose une toiture

Source : [www.googleimage.com](http://www.googleimage.com)

## ✓ la pierre

La pierre se caractérise par :

- Elle résiste mieux à la compression.
- Elle présente une qualité exceptionnelle de beauté.
- Elle ne résiste pas à la traction.
- La pierre n'est pas bonne conductrice de la chaleur.
- Elle représente un matériau de construction Traditionnel.

## ✓ la brique de terre cuite

## ✓ le verre

### **g. Concepts**

Conception du bâtiment, on point de vue, l'image de l'équipement et la définition des fonctions des espaces sont les éléments déterminants la réussite d'un projet.

Lors d'une conception architecturale il faut prendre en considération:

1. l'environnement immédiat
2. les besoin et les exigences des espaces
3. le confort des utilisateurs

Les concepts constituent un moyen essentiel utilisé pour atteindre les objectifs ou les solutions souhaitées dans le projet, aussi c'est la manière avec laquelle on assemble: les besoins de programmation du projet, le contexte physique, social et économique de projet aussi les inspirations et la créativité de l'architecte.

### **h. L'implantation:**

La nouvelle construction est un volume qui doit être s'insérer dans la configuration naturelle d'un site. Les principes d'implantation qu'on doit les prendre en charge sont:

- le terrain est légèrement en pente alors on n'est pas dans l'obligation d'avoir des plateformes, des terrassements, des remblais ou des déblais.
- la forme de parcelle est un rectangle un peu déformé, sur une surface de 1.5H (150\*90) la forme du bâti suit toujours l'environnement pour assurer l'homogénéité et la cohérence sur l'ensemble. le gabarit général des constructions doit être harmonieux. Ainsi que la volumétrie ; les formes sont simple, généralement l'assemblage est dicté par le contexte architectural et la configuration de parcelle en alignement ou à angle droit.
- le voisinage: le terrain est intégré dans un site entouré par des habitats collectifs et trois vestiges romains et sans oublier le nouveau musée de Cherchell
- le climat est un climat méditerranéen ; traditionnellement le rapport du bâti avec l'orientation du terrain était prise en charge pour le confort climatique des constructions et influençait notamment l'organisation intérieur et le dessin des façades. (le climat est humide, il faut protéger les matériaux)
- Environnement végétal: Les arbres sont précieux : ils ombrent, masquent des vis-à-vis, mettent le bâti en valeur, organisent les vues, habillent le paysage et dessinent sa silhouette. Lorsque le projet et les principes d'implantation le permettent, il est préférable de conserver le maximum de végétation existante. En cas d'absence de végétal sur un terrain, le projet paysager sera pensé en même temps que le projet bâti.

On revient maintenant à l'implantation sur notre site, le théâtre préserve 85% du terrain naturel. Le plan masse vise à répartir de manière équilibrée espaces bâtis et espaces naturels.

On a implanté de part et d'autre des espaces de stationnements pour les visiteurs et les travailleurs. La composition générale du plan se lit comme un tenu des soldats romains posé dans l'herbe, est c'est la métaphore qu'on utilise dans notre projet, on a essayé de prendre la culture constructive de la période arabo-musulman (la construction en pisé) et le fonctionnement théâtral de la période romaine.

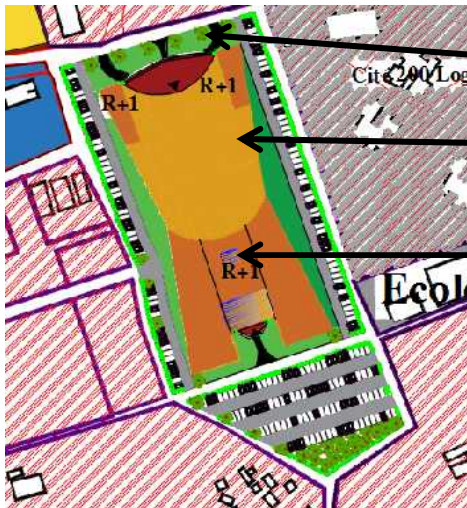


Figure : le plan de masse  
Source : auteur 2017



Figure : un soldat romain  
Source : www.googleimage.com

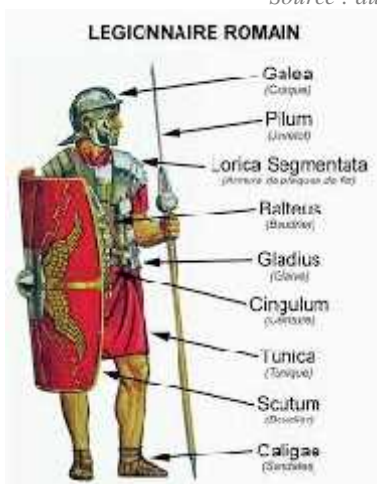


Figure : un soldat romain  
Source : [www.googleimage.com](http://www.googleimage.com)

Le projet se fait en suivant une métaphore ; je reprends la tenue des soldats dans mon projet dans le plan de masse et même en façade en utilisant certains détails de la tenue, on va les détailler toute de suite.

## 1. La façade :

Face à la voie qui passe par le site, la façade principale du théâtre est composée selon la métaphore du projet. (Voir les figures ci-dessous) Ce mur est traité en bois et en verre, en référence au matériau de construction qui marque la transparence.



Figure : un soldat romain  
Source : [www.googleimage.com](http://www.googleimage.com)



Figure : une tenue des soldats romains  
Source : [www.googleimage.com](http://www.googleimage.com)

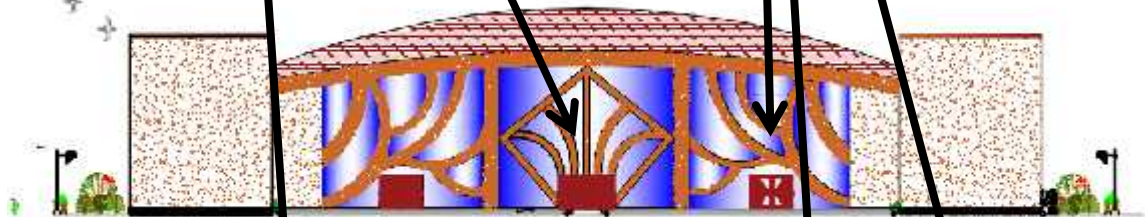


Figure : la façade principale  
Source : auteur 2017

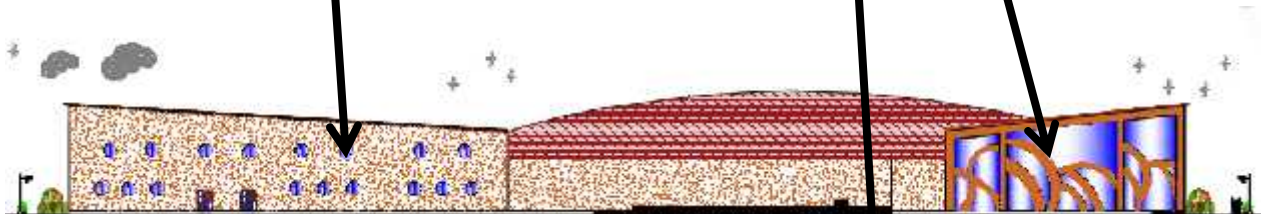
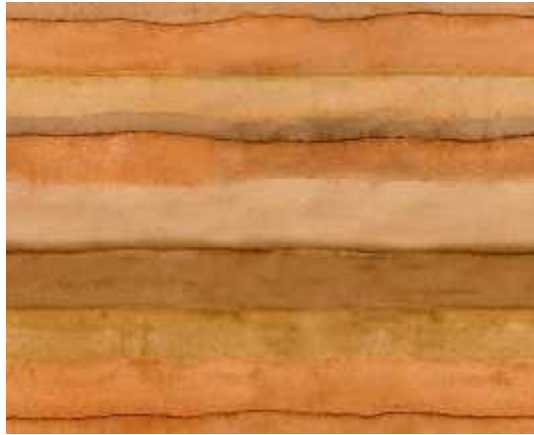


Figure : la façade latérale  
Source : auteur 2017



Figure : la façade postérieure  
Source : auteur 2017

La texture des façades s'est faite en ajoutant des adjuvants au pisé pour avoir la texture suivante : voir les figures suivantes :



*Figure : un mur en pisé  
Source : www.googleimage.com*

## 2. L'ensemble :

Le reste de la construction est traité de manière plus organisée, chaque volume étant volontairement dissocié l'un de l'autre pour renforcer la lisibilité des parties du projet qui marque la métaphore. La grande salle, volume le plus important, émerge du gabarit général dans une forme elliptique simple traitée bois.



*Figure : vue panoramique de projet  
Source : Auteur*



*Figure : vue panoramique de projet  
Source : Auteur*



*Figure : la façade principale  
Source : Auteur*



*Figure : la façade postérieure  
Source : Auteur*

## 3. Les accès

Les accès au théâtre se font par :

1. La façades principale (nord) : c'est l'entrée réservée pour les visiteurs.
2. La façades postérieur (sud) : pour les administrateurs, les inscrits des ateliers et les artistes.

On note qu' on a d' autres accès ; l'un pour la salle de confirence et l'autre c'est l'entrée technique de la cuisine du foyer.

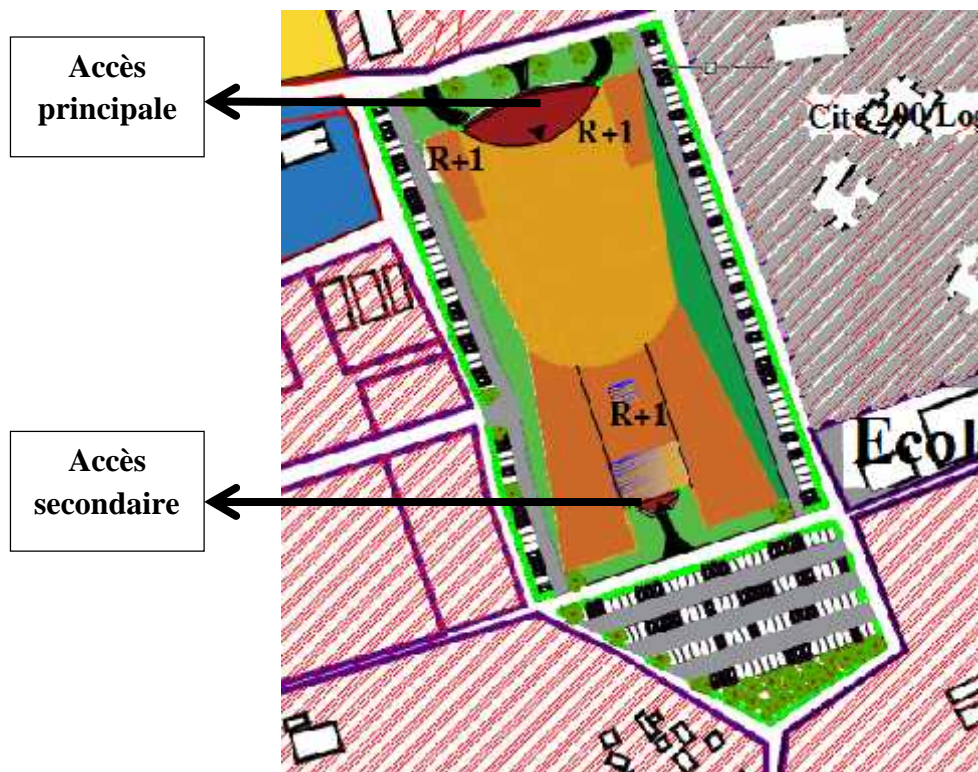
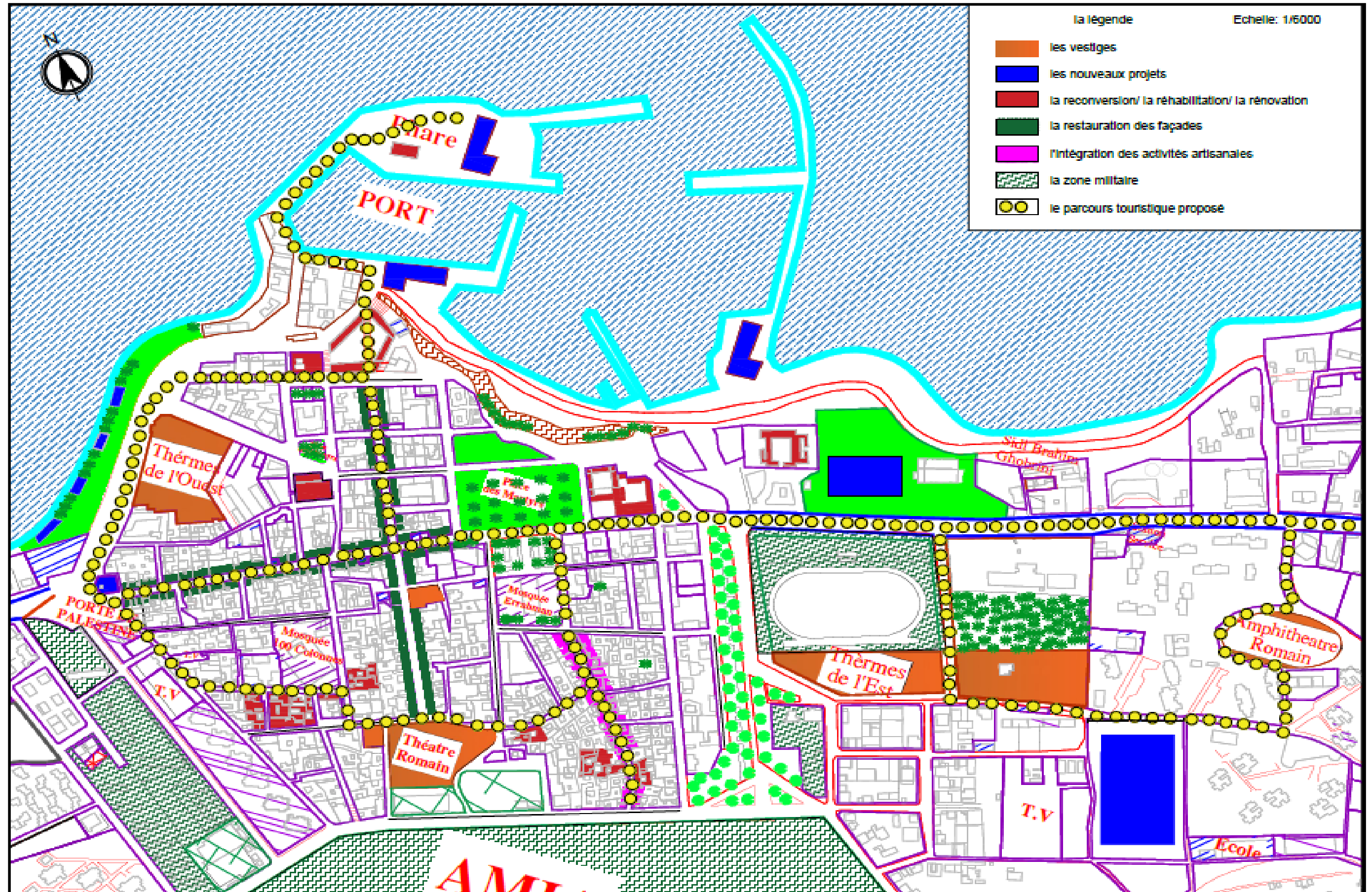
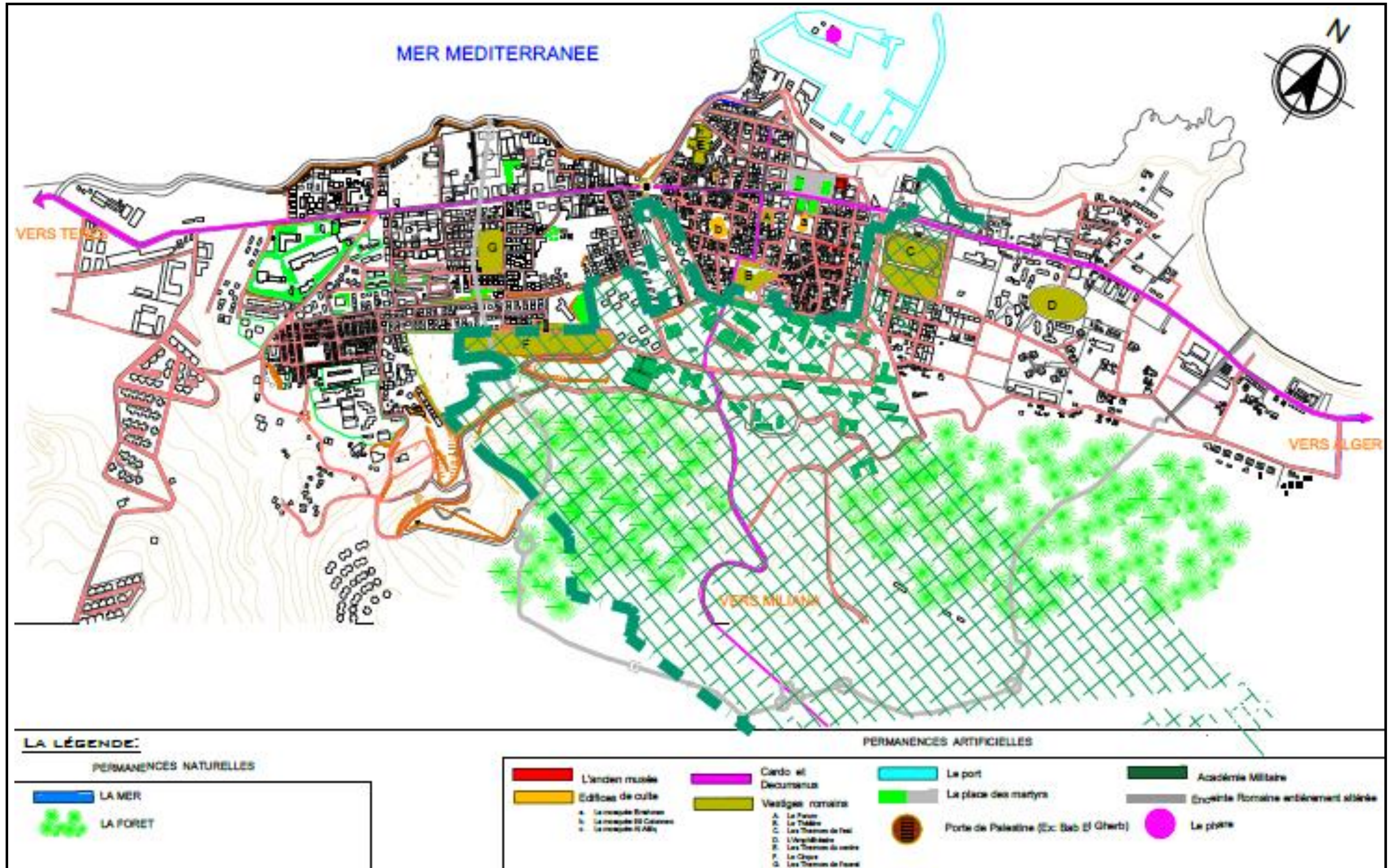


Figure : plan de masse  
Source: Auteur 2017



La carte de la proposition urbaine  
 Source : extrait du PDAU de Cherchell 2009 modifié par Auteur 2017





La carte des éléments de permanence  
Source : extrait du PDAU de Cherchell 2009

## **Conclusion :**

Tout au long de ce travail, le projet architectural auquel nous avons abouti, se révèle être le fruit de l'interaction de différents paramètres, que ce soit le site, le programme, le thème, ou encore les références adoptées et la sensibilité architecturale, ces facteurs deviennent pour le concepteur les outils «pratiques » de sa création.

Après avoir donné corps au projet, un autre niveau de lecture intervient afin de compléter le projet, ainsi, l'architecte doit avoir une connaissance approfondie de la palette des techniques constructives qui s'offrent à lui et tenir compte des normes et des réglementations. Sans oublier l'intégration au sein de site historique en utilisant les techniques constructives anciennes en même temps un des fonctions qui déroule depuis longtemps chez les romains (les théâtres).

Cette phase est donc, l'une des autres missions que doit accomplir l'Architecte afin d'assurer la faisabilité technique du projet.